



## **Voter (massivement) le 7 juin ou disparaître...**

Du 4 au 7 juin 2009 dans toute l'Union Européenne, le 7 juin en France métropolitaine et le 6 juin dans certains DOM-TOM, les citoyens européens seront invités à élire leurs députés au Parlement Européen pour 5 ans, soit 736 eurodéputés, dont 72 pour la France.

Il s'agit cette année du 30ème anniversaire de l'élection, au suffrage universel direct, de nos députés européens. Pourtant, ce scrutin enregistre paradoxalement un taux d'abstention croissant, de 37 % en 1979 à 54 % en 2004 à l'échelle européenne, alors même que le Parlement Européen s'est vu octroyer de plus en plus de pouvoirs au fil des années. La France, un des Etats à l'initiative de la construction européenne, se distingue d'ailleurs par un taux de participation invariablement inférieur à la moyenne européenne sur ces 30 dernières années.

Ce phénomène témoigne d'une désaffection, pour ne pas dire d'une méfiance, à l'égard des institutions européennes, jugées éloignées et sans contrôle démocratique. Nos concitoyens ont en outre le sentiment que l'Union Européenne ne les protège pas ou plus, dans une économie mondialisée. L'Union Européenne apparaît enfin trop souvent divisée et par conséquent inefficace.

Ce désenchantement semble se confirmer alors même que nous sommes aujourd'hui confrontés à une crise économique et sociale sans précédent depuis le début de la construction européenne dans les années 1950. Cette crise est mondialisée et n'épargne pas notre continent.

Qui ne voit pas pourtant que c'est bien à l'échelle européenne que se joue le destin de la France et de l'Europe, et que seule une réponse coordonnée de l'Union Européenne, en tant que telle, peut permettre de surmonter cette crise ?

Face à des Etats membres et à une Commission Européenne incapables de faire émerger une stratégie unique ou du moins concertée, seul le Parlement Européen peut encore peser sur le cours des événements et réconcilier les citoyens avec l'Union Européenne :

Parce que cette institution est la seule qui représente les citoyens et à être élue au suffrage universel direct !

Parce que le Parlement Européen dispose d'ores et déjà de pouvoirs étendus et décidera demain des projets de « loi européenne », à égalité avec le Conseil réunissant les gouvernements des pays de l'Union Européenne, dès l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne !

Parce que la majorité qui sortira des urnes pèsera sur le choix du futur Président de la Commission Européenne, désigné en dernier ressort par le Parlement Européen ! Or, toute initiative législative émane de la Commission.

Que l'abstention triomphe au soir du 7 juin, et c'est le Président d'une Commission européenne volontairement affaiblie par les Etats membres qui sera reconduit et des eurodéputés, sans légitimité démocratique suffisante pour peser, qui nous représenteront !

Ce scénario ouvrirait alors la porte à la dissipation progressive de l'esprit communautaire et finalement à la marginalisation de l'Union Européenne, de son modèle économique et social et de ses valeurs, à l'échelle mondiale, sous l'effet de la désunion et du manque de solidarité patent entre ses Etats membres.

Sans un assentiment démocratique, le projet européen ne saurait perdurer. C'est pourquoi il est impératif d'aller voter massivement le 7 juin ! A défaut d'une manifestation de foi ou de soutien à l'Union Européenne, une participation massive pourrait au moins incarner un message : celui de la volonté des citoyens européens de voir enfin leurs préoccupations prises en compte par les institutions européennes...